

**GRILLE TARIFAIRE**

<u>RUBRIQUES</u>	<u>TAUX</u>	<u>BASE DE CALCUL</u>
<b>OPERATIONS DU MARCHE PRIMAIRE</b>		
Commission de structuration et arrangement d'opération financières de marché	2% (maximum)	Montant levé
Commission de placement de titres	1,5% (maximum)	Montant placé
Commission de garantie de placement (prise ferme)	1% (maximum)	Montant de la prise ferme
Frais d'introduction en bourse	5 Million FCFA / dossier	forfait
<b>OPERATIONS DU MARCHE SECONDAIRE</b>		
Commission de courtage sur transactions ordinaires (achat et vente)	1%	Montant de la transaction
Commission de courtage sur opération d'acheté/vendu	1%	Montant de la transaction
Commission de courtage sur transaction sur dossier	0,5%	Montant de la transaction
Valeurs non cotées	1%	Montant de la transaction
Commission d'animation / mécanisme de liquidité	Contractuel	
<b>CONSERVATION ET TENUE DES COMPTES</b>		
Commission de conservation	0,4% /an	Valeur portefeuille/ trimestre
Commission de gestion sous mandat	2% (maximum)	Valeur portefeuille/trimestre
Frais de tenue de compte	0 à 25 000 F CFA	
<b>AUTRES SERVICES</b>		
Commission de transfert de titres à une SGI	10 000 FCFA/ valeur	Valeur portefeuille transféré
Nantissement de titres	1%	Valeur portefeuille nanti
Main levée sur titres	1%	Valeur portefeuille libéré
Commission sur dossiers de succession	0,30%	Valeur portefeuille